

## Commission Nationale des Jeunes

Réunion plénière du vendredi 25 avril 2014

Albi (81) Ecole des Mines

### **PRESENTS**

Président: PREVOST Christian

**MEMBRES DE LA CNJ** : ATTIBA Monique, BRUCK Marie Claire, BRUCK Jean, GUILBAUD Philippe, LEGRIS Karine, PASQUIER Valérie, THIRION Jean-Patrick VAREECKE Didier.

**REPRESENTANTS DES LIGUES** : 24 ligues représentées.

ALS : WEBER Florence, AQU : LAFOURCADE Maïté, B-N : LÉBOUCHER Dorothee, BRE : HOMMETTE Rémy, BOU : JAILLETTE Pascal, C-A : FAMBON Jean François, CEN : GOUSSARD Marie France, CHA : DURAND François, COR : HUERTAS Michel. F-C : MIGNOT Jean François (CNJ), GUA : GATIBELZA Philippe, GUY : LAFONTAINE Johan, H-N : VOIRIOT André, LIFA : BAROTEAUX Isabelle (+CNJ), LAN : ROZE Bénédicte (+CNJ), LIM: PREVOST Martine, LOR : GASCARD Michel, , N-PC: DEMERVAL Jean Pierre, MAR: DELIN Lydia, PIC : GUARDAGNINI Bruno, POI: GOUGUET Alain, PRO : NICAULT Jérôme, PYR : MAUREL Brice, R-A : BAGRIOT Jean Pierre, REU : HARDY Jean Marc.

**ASSISTENT** : HUBERSON Julie (DTN) , TALARMIN Alain, SAPIN Dominique, SPIRA Alain, SAILLANT Valérie, CAUGUANT Pascale, LATEVRASSE Denise, BARON Joseph, DEDIEU Robert, NORA COLLARD Aline, RICHEZ Jean Paul, ARCUSET Daniel, LEPINARD Jeanne, REGNAULD Jean Claude, GOUGUET Francine, SICARD Sacha, PAJUT Gérard, GUYARD Claude, GIRAUD Robert, CLIENTI Claudie, LEDENTU Jean-Noël , FERRARI Marcel, LAVABRE Antoine, HUBERT Gilles, PLEE Dominique, QUIQUINE Frantz, FOURNERY Jean Pierre, VANSTEENE Anne Marie, HERNANDEZ Stéphanie, DELAY Marc.

**EXCUSES** : Pour la CNJ : Jean Paul BOURDON, Gérard CAMBRELING, Jean Claude DEREY, Serge DEVAUX, Pierre OLIVE. Pour les ligues : Claire MICHEL, Dominique LESOEUR, Jean Yves REVOL.

### **1. INTERVENTION D'ANDRE GIRAUD VICE-PRESIDENT DELEGUE**

La CNJ plénière débute par l'intervention d'André GIRAUD qui situe le rôle de la CNJ dans le cadre de la politique fédérale. En consultant le plan de développement de la FFA, on s'aperçoit que la position de la CNJ est complexe par rapport à son public cible : baby athlé à minimes .Ce qui montre la difficulté à mener une orientation, une politique jeune sur une telle tranche d'âge.

La DTN a produit des outils de qualité pour accompagner la politique fédérale, mais le message a encore du mal à passer dans certaines ligues.

On a pu remarquer les effets positifs de l'utilisation de ces outils sur le développement des jeunes. La formation de l'encadrement est très importante

pour le bon fonctionnement des écoles d'athlétisme et la professionnalisation est à encourager, elle peut permettre le développement de l'animation territoriale essentielle dans la vie du club.

## **2. INTERVENTION DE JEAN PATRICK THIRION**

Département des - de 16 ans

### **• Actions scolaires**

Le travail actuel de la DTN est dans la « réathlétisation » du parcours scolaire.  
Actions scolaires

- **Anim´Athle** un outil au service des clubs d'athlétisme, des collectivités et des enseignants du premier degré. Il concerne les moins de 12 ans **et s'adresse aux Ligues Comités Départementaux et les clubs certifiés Découverte.**

Ce sont des livrets dont la réalisation est financée par un partenaire (Dimasport). **Le livret 4 sortira en mai et permettra d'envisager avec sérénité l'entrée dans les animations type « rythmes scolaires ».** Les livrets 1/2/3 sortiront ensuite. Ceci concerne les CM1, CM2 et 6èmes.

- **Continuum Athlétique de la 6<sup>e</sup> à la T<sup>o</sup>.** Permettre aux enseignants d'E.P.S. non spécialistes d'accéder à une proposition de contenus pédagogiques athlétiques. **Participation au groupe expert de l'Education Nationale** qui va proposer de nouveaux programmes en 2015.

- **Sections Sportives Scolaires :** difficulté d'en faire le recensement. Il y a 30 SS Lycée et 186 SS Collège.  
Les 28 et 29 juin aura lieu le séminaire des Sections Sportives Athlé à Aubagne. Un challenge de ces sections sera organisé dans le cadre du Meeting AREVA.

### **• Les pratiques athlétiques fédérales :**

C'est-à-dire ce que nous proposons dans nos clubs pour accueillir les enfants. Il est nécessaire de différencier l'activité proposée aux jeunes en fonction de l'âge.

- Développer la motricité fondamentale pour les moins de 7 ans.
- Mobiliser la motricité usuelle pour les moins de 12 ans.
- Entraîner cette motricité vers la performance en benjamins et minimes.

Chez les plus jeunes, **il ne faut pas confondre** les outils pour les rencontres, avec ceux des entraînements dans la semaine.

Il est nécessaire d'harmoniser la formation des jeunes athlètes sur l'ensemble du territoire.

Evolution du nombre des licenciés au 20 avril : stabilité chez les Eveils Athlé et en Benjamins minimes on retrouve le niveau de 1985. Le secteur 3 du plan de développement révèle que les 11-15 ans sont la cible prioritaire du secteur Jeunes.

### **QUESTIONS:**

Marcel Ferrari : "Anim' Athlé" pour les clubs certifiés "découverte", pourquoi seulement les clubs certifiés ?

Réponse : C'est pour les clubs certifiés et tous ceux qui vont le demander. Il y a des clubs qui ne sont pas intéressés (les clubs organisateurs par exemple). 512 clubs sont certifiés "découverte".

Jean François Mignot : Pose la question de la formation des enseignants. Quelle action de la FFA dans cette formation?

Réponse : La FFA travaille avec l'USEP. Un séminaire est proposé chaque année aux enseignants.

La question des programmes est compliquée. Aujourd'hui la programmation de l'athlétisme en EPS est réduite à une peau de chagrin, mais les inspecteurs généraux de l'éducation nationale sont favorables à notre sport, alors tous les espoirs sont permis.

L'inventaire des sections sportives est en cours mais difficiles à réaliser car elles dépendent des rectorats. La fragilité structurelle des sections sportives est liée aux changements de personnes (directions et enseignants).

Bénédicte Roze : Où en est la semaine du cross?

Réponse Elle est prévue et au budget mais avec un nouveau format, c'est une action à relancer.

### **3. INTERVENTION DE JULIE HUBERSON (BABY ATHLE)**

- -Rappel historique : Création d'un groupe de travail DTN et experts en septembre 2012 puis échanges avec les clubs jusqu'en septembre 2013. Reprise en groupe de travail élargi et regroupement ce groupe élargi en avril 2014.
- -Un public particulier :
  - **Tranche d'âge** : 3 à 6 ans /école maternelle.
  - Capacités sociales : capacité de concentration (10 min par heure) ; égocentré, apprentissage du vivre ensemble, de la coopération ; peu **d'autonomie**.
  - Capacités motrices : **âge de l'acquisition des mouvements fondamentaux**. Moment privilégié pour développer les habiletés fondamentales avant de pouvoir faire de la motricité athlétique.
- -Des contenus adaptés :

Développement de la motricité à travers des jeux athlétiques avec évaluation par le **Pass'Athlé**. Apprendre à vivre ensemble, à coopérer, à devenir autonome.
- -Pourquoi du Baby athlé ?
  - **Repositionner l'athlétisme comme sport fondamental et nous avons une délégation et une mission de service public.**
  - Ne pas laisser les enfants de 3 ou 4 ans dans de groupes EA / PO.

- A ce jour 3265 licenciés nés entre 2008 et 2011 : 1% pour 2011, 7% pour 2010, 24% pour 2009 et 68% pour 2008.
- -Perspectives :
  - Ce qui est fait : **les contenus pédagogiques et le Pass'Athlé.**
  - **Ce qu'il reste à faire : création de la catégorie Baby Athlé** ; mise en place de la formation 1<sup>er</sup> degré moins de 7.
  - Il faudra insérer les contenus Baby dans le CQP Jeunes, un label baby athlé 2015-2016....

### **QUESTIONS:**

Martine Prévost : Il faut médiatiser le baby athlé car cela correspond à une demande du public. Il faut prévoir une campagne d'affichage. **A quelle échéance la catégorie baby athlé?**

Réponse : Cela sera une proposition de la CNJ au Comité Directeur.

Dans les clubs, il n'y a généralement pas de problème avec la compétition pour les jeunes catégories, mais qu'en est-il des courses hors stade?

Jean François Mignot pose la question de savoir d'où viennent ces jeunes enfants?

Réponse : Ils viennent d'abord des familles des licenciés puis de tous les publics.

### **4. RAPPEL DES DIRECTIVES JEUNES**

- En Poussins les épreuves autorisées sont le cross (001), le cross adapté (006), le kid Athletics (793, 794) et le triathlon (790, 791). Les épreuves individuelles ne sont pas affichées et prises en compte sauf si elles sont rattachées à un triathlon.
- Le Kid Athletics est une épreuve par équipe, il est donc essentiel de gérer la compétition en mode Interclubs dans Logica. Les résultats peuvent être affichés sur le site avec une rupture sur chaque équipe avec en dessous les athlètes de chaque club par ordre alphabétique.

**Les résultats des épreuves de cross et HS ne sont pas affichés si les épreuves qui ne respectent pas les distances** figurant sur les documents de la CNCHS.

Les épreuves officielles EA et PO sont sur le site athle.fr :

[http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/athle\\_jeunes/doc\\_4637\\_2.pdf](http://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/athle_jeunes/doc_4637_2.pdf)

**Dans ce document, l'athlé semi-culturel pour PO est à redéfinir avec par exemple la création d'un code pour qu'il ne soit pas rejeté par le SI-FFA(demande de la Ligue de Guadeloupe).** De la présentation des épreuves autorisées pour les poussins est à revoir

Philippe Guilbaud explique un certain nombre de processus de gestion des animations et compétitions avec LOGICA.  
Il explique les règles du "Non conforme" apparaissant sur le site grand public

**En 2014 : 1 549 compétitions à problèmes à l'heure actuelle :**

<b>Kids athletics sans classement équipes</b>	<b>: 94 compétitions impactées</b>
<b>Kids athletics sans classement équipes (problème logica)</b>	<b>: 4 compétitions impactées</b>
<b>Course adaptée sans classement équipes</b>	<b>: 20 compétitions impactées</b>
<b>Distances non conformes à la réglementation</b>	<b>: 214 compétitions impactées</b>
<b>Epreuves non conformes à la réglementation pour les EA</b>	<b>: 218 compétitions impactées</b>
<b>Epreuves non conformes à la réglementation pour les PO</b>	<b>: 236 compétitions impactées</b>
<b>Kids athletics avec épreuves non officielles</b>	<b>: 78 compétitions impactées</b>
<b>Kids athletics avec résultats individuels</b>	<b>: 48 compétitions impactées</b>
<b>Epreuves non conformes à la réglementation BE, MI</b>	<b>: 161 compétitions impactées</b>
<b>Epreuves avec des moins de 7 ans</b>	<b>: 465 compétitions impactées</b>
<b>Compétition non réglementaire (1 seul club)</b>	<b>: 11 compétitions impactées</b>

Des mails sont envoyés directement aux intéressés (officiels logica et classeurs) pour informer de ces dysfonctionnements.

**QUESTIONS:**

Alain Gougnet : Questions sur les épreuves du triathlon poussin. Il faut revoir et mettre à jour dans LOGICA le registre des épreuves du triathlon poussin.

On déplore que les résultats ne soient pas "lisibles" pour les jeunes et leur famille pour les rencontres KID'ATHLE.

**5. ORGANISATION BE-MI**

8 présidents (tes) de CRJ seulement sont présents.

Rappel : les triathlons

BENJAMIN (voir en annexe) en salle = 2 possibilités : 1 saut+ 1 lancer + 1 course OU 50m + 50m haies + 1 concours.

Pour la hauteur des haies, c'est une gestion locale dans la fourchette des hauteurs indiquées, avec une progression logique sur la saison.

En hauteur : ne pas oublier la ligne perpendiculaire au milieu du sautoir pour des raisons de sécurité. Mordre la ligne ne vaut pas un essai nul.

En longueur : mesure à la planche ou non selon l'appel.

Pas de limite de participation sauf deux courses dont une d'une distance de plus de 100m.

MINIMES : pour les MIF = 3000 m Marche dans un triathlon.

50 m haies MIF et 80m haies MIM = uniquement en animation ou en équipe.

POINTES D'OR : Il faut que les bonnes informations remontent des départements et des ligues, dès le lundi de la fin de la période de sélection. 1) la liste des meilleurs de chaque ligue + la liste des licenciés UNSS et UGSEL sur demande de chaque ligue. Les jeunes des fédérations scolaires sont qualifiés en plus.

Pour le relais 8228 : une équipe qualifiée par ligue + les meilleures performances Challenge Epreuves combinées : Qualification au Bilan + la ligue de la Réunion invitée hors concours.

Les pointes d'or Colette Besson sont organisées cette année à St Renan (29).

EQUIP'ATHLE :

Nombre de **clubs ayant eu au moins une équipe classée** lors du challenge Equip Athle sur les tours préliminaires :

	BEF	MIF	CAF	BEM	MIM	CAM
2009	392	405	243	372	401	261
2012	401	417	261	398	377	224
2013	411	408	203	405	407	249

En cadets cela représente **à chaque tour** environ **1200 athlètes** pour chaque sexe. 2 tours qualificatifs.

En Interclubs Jeunes promotion **197 athlètes (85 M 112 F) présents en finale**

En Nationale : **132 athlètes (47 M 85 F)** en finale.

Dreux **388 athlètes (199 M 189 F)**

## **6. JEUNES JUGES :**

Bilan des certifications 2013 : 32 certifications nationales (16 lors de la finale nationale des Pointes d'Or et 16 lors de la finale Equip' Athlé).

Pointes d'Or

	2010	2011	2012	2013
<b>Ligue d'accueil</b>	BOU	ALS	PYR	PL
Ligues représentées	12	9	12	13
Jeunes Juges présents	47	28	32	31
Candidats à la certification	17	9	17	18
Certifications attribuées	10	6	15	16

Equip' Athlé :

	2011	2012	2013
Jeunes Juges présents	109	116	122
Candidats à la certification	11	9	20
Certifications attribuées	6	7	16

Nous avons remarqué que les jeunes juges qui se présentent à la certification nationale sont de mieux en mieux formés et préparés.

→ La certification nationale est ouverte à tous ceux qui souhaitent y participer

- **aux Pointes d'Or, chaque ligue peut en présenter plusieurs, le nombre n'est plus limité à 1 jeune juge par ligue**

- à la Finale **Equip' Athlé**, il n'est plus obligatoire d'être dans une équipe. Cette année, 4 jeunes juges hors équipe se sont présentés à la certification nationale.

→ En Equip Athlé est attribué un nombre de points différent en fonction du **niveau de certification du jeune juge ceci afin d'inciter un maximum de** jeunes à aller au plus haut niveau de formation, inciter les ligues à mettre en place le 2nd niveau et bien sûr valoriser le niveau de compétence des jeunes juges.

Rappel des objectifs du projet : Il est important de rappeler le volet éducatif de ce projet en direction de nos jeunes licenciés qui consiste à développer la **responsabilisation et l'investissement du jeune juge dans son club et non de** créer un corps arbitral de jeunes juges afin de renouveler nos officiels adultes, même si cela en fait aussi partie.

Un groupe de travail a été mis en place au sein de la COT afin de réfléchir à ce qui pourrait être amélioré pour augmenter le nombre de certifications attribuées tout en garantissant la qualité de ces certifications.

Nous avons bien sûr tenu compte des remarques et questions posées par des ligues concernant les certifications nationales et échangé sur les différentes propositions faites :

**1/ Certification nationale décentralisée comme les examens d'officiel adulte : ce n'est pas l'objectif prioritaire du projet de formation de jeune juge.**

**2/ Certification nationale lors des finales B Equip' Athlé :**

- Condition obligatoire : avoir un référent interrégional Jeune Juge,

- Les Finales B se déroulent sur plusieurs week-ends, ce qui complique la situation,

- Conditions de compétition qui ne sont pas toujours optimales,

- **Valorisation du Jeune Juge qui officie lors d'un « championnat de France » ; cette valorisation est bien moindre lors d'une compétition de niveau inférieur**

- Passerelles scolaires déjà difficiles qui risquent de devenir **impossibles si les conditions d'évaluation ne sont plus équivalentes.**

Un travail important reste encore à faire au niveau des ligues afin que les 2 premiers niveaux de certification soient mis en place en respectant au mieux le protocole fédéral.

Fin de la Réunion 12h45

